

# Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électromécanique

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ME510 Cours à option Entrepreneurariat			
Code	TEME2M10	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christine DHAEYER (christine.dhaeyer@helha.be) Karl COLIN (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du bloc 2 de la formation de Master en électromécanique, filière entrepreneuriat. Elle est constituée de trois activités d'apprentissage : savoir entreprendre, analyse et critique des comptes annuels et supply chain management. L'activité d'apprentissage « savoir entreprendre » (MLSMM 2263) est réalisée en co-organisation avec l'UCL-site de Mons, cette AA est assurée entièrement par un membre du personnel de l'UCL

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**
  - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels.
  - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
  - 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
  - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
  - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
  - 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
- Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**
  - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
  - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
  - 3.4 Exercer un esprit critique
  - 3.5 Effectuer des choix appropriés
- Compétence 4 **Innovier, concevoir ou améliorer un système**
  - 4.2 Elaborer un cahier des charges et/ou ses spécifications
  - 4.4 Mettre au point de nouveaux concepts
- Compétence 5 **Gérer les systèmes complexes, les ressources techniques et financières**
  - 5.1 Estimer les coûts, la rentabilité d'un projet, établir un budget
  - 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens
  - 5.3 Assurer un suivi
  - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
- Compétence 6 **Utiliser des procédures, des outils spécifiques aux sciences et techniques**
  - 6.3 Exécuter des tâches pratiques nécessaires à la réalisation d'un projet

## **Acquis d'apprentissage visés**

Les AA visés sont développés dans les fiches des AA respectifs.

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEME2M10A	Savoir entreprendre	30 h / 2 C
TEME2M10B	Analyse et critique des comptes annuels	36 h / 2.5 C
TEME2M10C	Supply chain management	24 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEME2M10A	Savoir entreprendre	20
TEME2M10B	Analyse et critique des comptes annuels	25
TEME2M10C	Supply chain management	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure ou égale à 8/20, les enseignants peuvent ne pas valider l'UE. Dans ce cas, la note attribuée à l'UE sera NV (non validée).

En cas de note inférieure à 10/20 dans deux activités d'apprentissage, les enseignants peuvent ne pas valider l'UE. Dans ce cas, la note attribuée à l'UE sera NV (non validée).

Si l'étudiant demande une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquelles il n'a pas obtenu 10/20.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électromécanique

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Savoir entreprendre			
Code	9_TEME2M10A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DHAEYER (christine.dhaeyer@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage (MLSMM 2263) est réalisée en co-organisation avec l'UCL-site de Mons, l'AA "Savoir entreprendre" est assurée entièrement par des membres du personnel de l'UCL.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage «Savoir entreprendre », l'étudiant devra être capable de : Entreprendre, développer et concrétiser ses idées en un nouveau produit, service, processus ou mode d'organisation en estimant les risques et en étant pragmatique Réfléchir et faire évoluer les contenus, les processus et les finalités des pratiques professionnelles Travailler en équipe : s'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe, être ouvert et prendre en conscience les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité Cadrer un projet dans son environnement et en définir les résultats attendus ; organiser, piloter et contrôler le processus ; prendre et assumer des décisions en contexte d'incertitude Exprimer un message de façon claire et structurée ; interagir et dialoguer de façon efficace et respectueuse avec des interlocuteurs variés

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Etude et mise en œuvre concrète autour d'un projet des principales compétences nécessaires pour « savoir entreprendre » : processus créatifs, logiques d'action entrepreneuriale (lean startup, effectuation, growth hacking, etc.), travail du positionnement entrepreneurial, réflexion autour de la prise de risque, approche stratégique de l'environnement entrepreneurial, formalités concrètes de lancement/reprise d'une entreprise.

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral, atelier, apprentissage par projet

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Ouvrages de référence

Osterwaler, A, Pigneur, Y., Bernarda, G., Smith, A. (2015), La méthode Value Proposition Design, Pearson France.  
 Racquez, S. (2014), Business model creation. Le guide pratique du créateur d'entreprise, Editions Edi.pro : Liège.

## Supports

Slides de cours et portfolio de lectures

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

A l'issue de l'activité d'apprentissage "Savoir entreprendre" les étudiants seront capables de :

Travailler en équipe-projet ;

Imaginer et animer des processus de créativité ;

Identifier et comprendre les éléments critiques pour pouvoir lancer un projet entrepreneurial ;

Agir de façon entrepreneuriale dans un contexte professionnel.

Remarque préliminaire Pour pouvoir valider le cours, les étudiants doivent avoir développé, en groupe-projet de 2 à 4 étudiants, un projet entrepreneurial.

Evaluation continue : E-Portfolio de fiches documentant les apprentissages de chaque séance de cours A remplir pendant chaque cours et à poster, dans un format finalisé, après chaque cours

A réaliser en groupe-projet

Pondération : 40% de la note

Examen en session d'examen (janvier) a. Final paper présentant (1) le projet entrepreneurial développé, (2) une réflexion sur les savoirs et savoir-faire propres au cours « savoir entreprendre » qui ont été implémentés dans le projet

A rendre une semaine avant l'examen oral

A réaliser individuellement

Pondération : 40% de la note

Modalités session de septembre : soumettre, une semaine avant l'examen oral, une nouvelle version du Final paper individuel de réflexion qui présente des pistes de pivots pour le projet et de nouvelles réflexions critiques sur les savoirs et savoir-faire propres au cours « savoir entreprendre » implémentés dans cette nouvelle mouture du projet

a. Examen oral : présentation devant un jury des éléments du projet transversal final développés dans le cadre du cours « savoir entreprendre »

A réaliser en groupe-projet

Pondération : 20% de la note

Modalités session de septembre : présentation orale individuelle devant un jury de la seconde mouture du Final paper telle que décrite ci-dessus au point « a », modalités session de septembre

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40				
Période d'évaluation	Tvs + Evo	60			Tvs + Exo	60

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électromécanique

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse et critique des comptes annuels			
Code	9_TEME2M10B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Karl COLIN</b> (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA fait partie de l'UE "Cours à option entrepreneuriat"

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Lors de l'évaluation, après la compréhension, la maîtrise et la mobilisation de connaissances et de concepts développés, l'étudiant(e) sera capable de :

- mesurer et d'interpréter les performances d'entreprises
- analyse et interprétation des comptes annuels d'une entreprise
- calcul et l'interprétation des ratios financiers

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- analyse du bilan et de la rentabilité,
- étude des ratios professionnels,
- détection de faillite au moyen de différents documents légaux

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices, étude de cas

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

Syllabus, notes de cours, diapositives sur EAD

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit d'exercices

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électromécanique

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Supply chain management			
Code	9_TEME2M10C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karl COLIN (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA fait partie de l'UE "Cours à option entrepreneuriat".

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Lors de l'évaluation, après la compréhension, la maîtrise et la mobilisation de connaissances et de concepts développés, l'étudiant(e) sera capable de :  
 identifier les caractéristiques principales de la stratégie d'approvisionnement d'une entreprise, d'en analyser la cohérence avec sa stratégie compétitive et les besoins de ses clients et de l'améliorer si nécessaire.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Description de la chaîne logistique, son importance et ses principaux concepts, sa conception et la localisation d'installations, les flux d'information dans la chaîne logistique, l'externalisation et les relations avec les fournisseurs ainsi que les nouvelles tendances en gestion de la chaîne logistique.

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices, étude de cas

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

Syllabus, notes de cours, diapositives sur EAD

## 4. Modalités d'évaluation

## Principe

En 1ère session : Travail sous forme d'évaluation continue

En 2d session: Examen écrit

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	100		
Période d'évaluation					Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

## Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).